



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1237

27 avril 2016

- **Les nouvelles intempéries ravivent les inquiétudes environnementales**
- **Mettre fin à l'impunité et cesser d'oublier, exigent diverses organisations**
- **Des organisations appellent les protagonistes à s'engager pour mettre fin à la crise**
- **Les Nations unies haussent le ton, après la non-tenue des élections, le 24 avril 2016**

>> Les nouvelles intempéries ravivent les inquiétudes environnementales

Plus de trois mille familles sinistrées, 4 morts (un père et ses trois enfants), des dégâts matériels considérables: c'est le bilan provisoire des dernières intempéries dans le département de l'Ouest d'Haïti, où se trouve Port-au-Prince. Les inondations affectent particulièrement la grande agglomération de Cité Soleil. 4 personnes sont mortes dans un éboulement, enregistré dans la nuit du 23 au 24 avril dans le quartier de Carrefour Feuilles. Les averses ont également causé des dégâts matériels importants. A Port-au-Prince, la circulation est devenue difficile avec les tonnes d'alluvions, de boue, de gravats et d'autres débris dans les rues. De nombreuses écolières et écoliers n'ont pas pu arriver à temps en classe dans la matinée du 26 avril. Les habitants n'ont pas pu aller vaquer à leurs occupations régulières. La faute à un environnement fragile, délaissé par les institutions publiques qui interviennent plutôt en pompiers au lieu de prendre des dispositions durables de prévention. Les moyens d'intervention publique sont très limités. Une situation humanitaire difficile prévaut dans plusieurs départements à la suite d'intempéries continues. La période cyclonique, qui s'étend du 1er juin au 30 novembre n'a pas encore commencé. Le Centre

national de météorologie appelle à la prudence face aux précipitations encore attendues, sur 7 des 10 départements géographiques. Selon les prévisions météorologiques le Plateau central, l'Artibonite, la Grande-Anse et les Nippes, le Sud-Est, le Sud et l'Ouest recevront des pluies jusqu'au 28 avril. Depuis la fin du mois de février, certains départements, surtout celui du Nord, ont été touchés par des inondations entraînant des situations humanitaires graves. Il y a une semaine, Cap-Haïtien, deuxième ville du pays, était sous les eaux. Les moyens pour faire face à cette situation ne sont pas réunis, selon des informations de source humanitaire communiquées à AlterPresse, alors que la vulnérabilité du pays s'est accrue. La Direction de la protection civile manquerait de matériels et d'équipements pour des interventions appropriées. Certains dépôts de Centres d'opérations d'urgence départementaux seraient vides, a également appris AlterPresse. Dans la soirée du 23 avril, 3 hommes, âgés entre 27 et 30 ans, sont décédés dans un accident de circulation à Terre Blanche, une localité située à Charrette, sixième section communale dans la zone est de Saint-Marc (département de l'Artibonite / Nord).

>> Mettre fin à l'impunité et cesser d'oublier, exigent diverses organisations

Le 26 avril est la journée nationale du souvenir, en mémoire de milliers de victimes de la dictature des Duvalier, notamment des massacres perpétrés les 26 avril 1963 et 1986. La fondation Mémoire a tenu diverses activités à l'occasion, dont une mini-exposition. Des organisations plaident pour la mise en place d'un musée de mémoire, en souvenir de différents massacres, perpétrés depuis la période des Arawaks. «À l'aube de ces 53 ans du massacre du 26 avril 1963 (et des 30 ans du massacre du 26 avril 1986), aucune lumière n'a été faite par la justice. L'État et la justice haïtienne refusent de faire

la lumière sur ces massacres jusqu'à nos jours», déplore la présidente du Collectif contre l'impunité, Danièle Magloire. Le 26 avril 1963 rappelle le massacre par le dictateur François Duvalier (1957-1971), de plusieurs familles, notamment de militaires, soupçonnés d'implication dans une tentative d'enlèvement de Jean-Claude Duvalier, son fils. Des maisons avaient été incendiées avec leurs occupants, des enfants enlevés, des familles entières arrêtées, torturées, tuées, disparues. Le 26 avril 1986, lors d'une nouvelle tuerie (à l'occasion d'une manifestation de souvenir du 26 avril 1963),

Wilson Auguste (18 ans), Fred Coriolan (27 ans), Wilson Micaïsse (16 ans), Yves Erié (29 ans), Jakson Row (29 ans) ont trouvé la mort, non loin de Fort Dimanche (désigné comme Fort La Mort), où ont été torturées et assassinées beaucoup de personnes sous la dictature des Duvalier. Le phénomène «Boat people» a commencé sous le régime des Duvalier, avec la misère doublée d'une terreur installée dans le pays. Durant cette période, beaucoup d'Haïtiennes et d'Haïtiens allaient traverser la frontière haïtiano-dominicaine, pour aller travailler la terre, parfois même contre leur gré. Certains ont été vendus par les autorités haïtiennes aux autorités dominicaines comme des marchandises, dénonce le Collectif contre l'impunité. Après la chute de la dictature, les Forces Armées d'Haïti (Fad'h) ont encore massacré, le 26 avril 1986, des gens qui manifestaient devant la prison Fort Dimanche, considérée comme un symbole de l'ère duvaliériste.

Jean-Claude Duvalier (3 juillet 1951 - 4 octobre 2014) a été l'objet de poursuites pour crimes économiques et crimes contre l'humanité depuis son retour en Haïti le 16 janvier 2011, après un exil de 25 ans en France. Des organisations internationales de droits humains avaient exigé la poursuite des procédures judiciaires engagées contre le défunt dictateur et ses collaborateurs, dans un communiqué de presse conjoint daté du 20 février 2016. Aucune conclusion n'a encore été rendue publique autour des investigations liées aux accusations de crimes contre l'humanité et de ceux liés à de graves atteintes aux droits humains, portées contre Jean-Claude Duvalier et d'autres personnes. Les victimes des crimes perpétrés sous le régime de Duvalier, et leurs familles, attendent justice depuis 30 ans, a déploré Amanda Klasing, chercheuse sur les droits des femmes à Human Rights Watch.

>> Des organisations appellent les protagonistes à s'engager pour mettre fin à la crise

Le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), le Conseil national des acteurs non étatiques (CONHANE), la Commission épiscopale (catholique romaine) Justice et paix (CE/JILAP) et la Plateforme des organisations haïtiennes de droits humains (POHDH) encouragent les autorités politiques, législatives, judiciaires, les membres du Conseil électoral provisoire et les partis politiques à travailler, sans relâche, pour que le pays retourne à l'ordre démocratique et constitutionnel. La crise sociopolitique ne saurait être résolue sans la mise sur pied d'une commission de vérification électorale indépendante, pour faire la lumière sur ce qui s'est passé lors des élections des 9 août et 25 octobre

2015, préviennent-elles. «Les élections en Haïti sont l'affaire du peuple haïtien et aucun Haïtien ne peut accepter qu'un étranger nous dicte ce que nous devons faire et comment nous devons organiser nos élections. Ce n'est pas parce que des pays financent l'organisation des élections qu'ils ont le droit de s'ingérer dans les affaires du pays». En conférence de presse, le 25 avril 2016, ces organisations ont condamné l'attitude des puissances étrangères, qui s'opposent à la formation de la commission de vérification électorale et veulent un deuxième tour, sans vérification préalable.

(<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20046>)

>> Les Nations unies haussent le ton, après la non-tenu des élections, le 24 avril 2016

Le secrétariat général de l'Organisation des Nations unies (ONU) exprime des préoccupations et réitère son soutien à la conclusion «sans délai» des élections de 2015, dans une déclaration du 25 avril. Haïti, qui fait face «à des défis socio-économiques et humanitaires majeurs, ne peut se permettre une période de gouvernance transitoire prolongée», estime l'ONU. L'ONU déplore le fait qu'aucun «calendrier électoral alternatif» n'a été annoncé. Le secrétaire général de l'ONU dit prendre note de la mise en place, prévue, d'une commission en charge

d'évaluer et de vérifier les élections de 2015. Les différentes interventions de la communauté internationale sur la conjoncture politique, sont sévèrement critiquées par les forces vives du pays. En dépit du désaccord, affiché par la communauté internationale face à la mise en place d'une vérification électorale indépendante, divers secteurs estiment que cette étape est nécessaire pour résoudre la crise politique actuelle. Ils réclament la lumière sur ce qui s'est passé lors des élections des 9 août et 25 octobre 2015, jugées frauduleuses.

A lire également:

- Blocage à l'Université d'État d'Haïti (UEH): Prise de position d'un groupe de professeurs de l'UEH (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20054>);
- Le Mopod dit oui à la commission de vérification, mais non au maintien de Privert au pouvoir après le 14 mai (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20038>);
- Privert souhaite la réalisation des prochaines élections le 30 octobre 2016 (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20043>);
- Haïti-R.D: Le GARR dénonce les mauvais traitements infligés à des rapatriés haïtiens (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20031>);
- Pour débusquer la corruption dans l'utilisation des fonds PetroCaribe en Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20053>);
- L'épidémie de Zika et le droit à la santé des femmes d'Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20034>).